
Sensibiliser

Modifié le 03/12/24

Le territoire de la Métropole s'engage depuis plusieurs années dans la prévention et la lutte contre les discriminations, notamment à travers [l'axe lutte contre les discriminations du Contrat de ville "Engagement Quartiers 2030"](#).

Dans le cadre de cet axe, le temps fort annuel autour de la journée internationale de la Tolérance (16 novembre) permet de mettre en lumière des initiatives locales en faveur du vivre-ensemble et de la lutte contre les discriminations, portées par la Métropole, les communes et la société civile.

La majorité des actions présentées dans le cadre de ce programme autour de la Journée internationale de la tolérance bénéficie du soutien de la Métropole Rouen Normandie, dans le cadre de l'axe lutte contre les discriminations du Contrat de ville "Engagement Quartiers 2030".

Le Plan territorial de lutte Contre les discriminations de la Métropole Rouen Normandie bénéficie du soutien de l'Etat (ANCT).

Vous souhaitez proposer des actions dans le cadre de ces journées ? Contactez :

le service prévention des discriminations au 06 62 47 44 26 ou Marion.Gayraud@metropole-rouen-normandie.fr

Table des matières